CSN

unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Janvier 2010
Volume 24, numéro 1

JOURNAL DE MONTRÉAL TROUVER LA CLÉ !

Pages 6 et 7

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 2800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies :
Annick MH De Carufel, Michel Giroux, John Heffernan, Aude Sainte-Marie, Rue Frontenac, Presse Canadienne
Illustrations : RENO, Pascal Rinfret
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Janvier

6 et 7
Trésorerie

11, 12 et 13
Éxécutif syndical I

13
Assemblée générale

18 et 19
Initiation
à la santé sécurité

20
Comité de surveillance

25 et 26
Initiation
to health and safety

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Recueillement et finances

Pendant que défilaient les noms et les photos des 14 jeunes femmes tuées le 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, une minute de silence a été observée en leur mémoire. Gaétan Châteauneuf, président du conseil central, a rappelé qu'il faut continuer à se souvenir et à agir pour que de tels événements ne se reproduisent jamais. Il a aussi souligné la Journée internationale de lutte contre le sida, le 1er décembre, en précisant que même si des progrès ont été faits quant au traitement de la maladie, celle-ci reste toujours dévastatrice et ne fait pas de discrimination lors de la transmission : tout le monde peut être touché.

Le président a fait un survol des faits saillants du mois de novembre, entre autres, le conseil central est intervenu lors de la tournée de consultation sur le plan de lutte à la pauvreté en portant les revendications de la *Coalition pour un Québec sans pauvreté*. Il a aussi rappelé la sortie du rapport du Vérificateur général du Québec, lequel remet en question le mode PPP pour la construction des hôpitaux universitaires. De plus, il a souligné la célérité avec laquelle le gouvernement du Québec a répondu aux demandes du Front commun. Cependant, l'offre du gouvernement n'est pas aussi réjouissante que sa rapidité à répondre. Nous devons toutefois laisser sa chance à la négociation.

Notre invitée

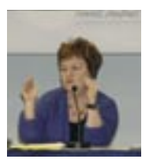

À l'invitation du conseil central, **Claudette Carbonneau**, présidente de la CSN, est venue expliquer et débattre la proposition adoptée par le Conseil confédéral spécial sur les finances publiques, tenu les 10 et 11 novembre dernier. D'entrée de jeu, elle a relevé l'importance de la présence de la CSN dans ce débat. La société québécoise est à l'heure des choix quant aux finances publiques et la CSN, depuis toujours porteuse d'un projet de société, se doit d'intervenir, car il en va de l'avenir de nos programmes sociaux et de nos services publics.

Bien entendu, la situation financière du Québec n'est pas «rose bonbon». Mais il faut faire contrepoids à la tendance du gouvernement Charest qui fait peur au monde avec le spectre des déficits budgétaires. Il faut aussi faire campagne contre la volonté du gouvernement de réduire le rôle de l'État en procédant à des coupes de près de 5 milliards de dollars dans les programmes et services à coup de 900 millions par année pendant 5 ans, et ce, à compter du 1er avril 2010.

Les solutions CSN

La présidente a rappelé que la proposition adoptée par le Conseil confédéral spécial contient, entre autres, des mesures plus contraignantes pour contrer l'évitement et l'évasion fiscale en particulier pour les grandes corporations, une demande d'augmentation des revenus générés par l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés par une refonte fiscale axée sur une meilleure progressivité et l'adoption de plusieurs mesures dédiées à l'environnement, dont des écotaxes.

Il était aussi primordial pour la présidente d'affirmer que : «Toute proposition visant l'augmentation des revenus du gouvernement doit se faire dans le cadre d'un pacte social par lequel sont réaffirmées la nécessité des services publics et les mesures de protection sociale comme étant des facteurs déterminants de la redistribution de la richesse et une composante fondamentale de l'égalité des chances et d'une plus grande justice sociale. Ainsi, nous rejetons les solutions qui reposeraient sur des compressions budgétaires, la privatisation de services publics ou toute augmentation de tarifs sur un panier de biens et services jugés essentiels.» (Extrait du texte de la CSN : *Se donner les moyens de nos aspirations collectives*).

Un fervent échange avec les délégués a suivi l'exposé de Mme Carbonneau. Tout aussi pertinent que celui tenu lors du dernier Conseil confédéral, le débat sur les finances publiques du Québec demeure une question chère aux yeux des militantes et des militants.

Rapport sur les finances

Manon Perron, trésorière du CCMM, accompagnée de Marie Lebel, membre du comité de surveillance, a présenté un rapport sur les finances au 30 juin 2009. Encore une fois, et contrairement à celle du Québec, la santé financière du conseil central est très bonne!

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Un choix qui s'impose :

Préserver les services publics

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

Comme nous l'avions prévu, la crise du capitalisme risque de servir de prétexte pour imposer de nouveaux reculs sociaux et on cherchera à refiler la facture de la sortie de crise aux travailleurs et aux travailleuses. Il est clair que la situation actuelle nous oblige à d'abord se poser la question sur le type de société que nous voulons. Le choix des moyens à prendre pour y arriver en découlera. Il est clair que nous devons résolument nous engager vers des choix qui visent la protection du bien commun et le maintien de l'équité sociale.

En ce sens, les services publics dont nous nous sommes dotés au Québec s'avèrent de puissants redistributeurs de la richesse, comme le démontre une étude de la CSN qui s'appuie sur les données de 2003 produit par la firme Runzheimer. En effet, bien que la part fiscale soit plus importante au Québec, le coût moindre de nos services publics, soit les services de santé, d'éducation postsecondaire, de garde d'enfants et de transport en commun, fait en sorte que le coût global de la vie y est systématiquement inférieur qu'au Canada ou qu'aux États-Unis. D'ailleurs, aux États–Unis, les assurances médicales privées peuvent atteindre 7000$ pour les personnes seules et 17000$ pour une famille de deux adultes et deux enfants. L'accès à l'enseignement supérieur y est aussi beaucoup plus coûteux qu'ici : environ 8000$ à 10000$ par an dans une université d'État, jusqu'à 40000$ pour aller à Harvard, et ce, sans compter l'hébergement et l'obligation de prendre une assurance maladie.

Nos services publics sont d'autant plus précieux en cette période de crise. Un grand nombre de personnes ont perdu leur emploi, pendant que d'autres ont vu leurs conditions de travail fondre comme neige au soleil. Et que dire des milliers de travailleuses et de travailleurs qui ont assisté, impuissants, à l'effondrement de leur fonds de pension parce que l'argent était placé dans des titres à risque. Pour des millions de personnes, les effets de la crise sont une véritable catastrophe. Mais toutes ces personnes, quel que soit leur revenu, peuvent toujours obtenir gratuitement des soins de santé et des services sociaux de qualité, avoir accès à un système d'éducation et à des services de garde abordables. Les services publics assurent aussi l'accès à l'eau, à la collecte des déchets, à l'entretien des routes et au transport en commun, bref à un ensemble de services qui ont un impact positif sur la qualité de vie au Québec.

Aussi, n'oublions pas que la pauvreté existait avant la crise. Depuis les 30 dernières années, l'écart entre les riches et les pauvres n'a pas cessé de croître, et ce, même pendant les périodes dites de croissance économique. Ainsi, bon an mal an, un trop grand nombre de personnes travaillent à temps plein tout en demeurant sous le seuil de la pauvreté. En ces temps difficiles, où des millions de gens font les frais de la course incessante au profit à tout prix, plutôt que de se poser la question à savoir si nous avons les moyens de préserver nos services publics, nous devrions nous demander comment continuer d'améliorer ce patrimoine collectif. Y a-t-il des besoins de base qui ne sont toujours pas couverts et qui devraient l'être, les soins dentaires, par exemple?

Mais voilà, les choix budgétaires de nos gouvernements, dont celui de réduire les impôts, ont grandement fragilisé les finances publiques. Et on voudrait demander à la population de se serrer davantage la ceinture? Comme nous l'avons déjà mentionné, il faut se servir de la crise pour changer les choses. Il ne faut pas endosser les stratégies économiques qui nous conduiront encore droit dans le mur! Nous sommes convaincus qu'il faut aller de l'avant avec notre projet social afin que chacun reçoive sa juste part!

Souhaitons-nous donc une année 2010 à l'image du Québec que nous voulons!

Les finances publiques au Québec

Oh My God!

Pas facile de s'y retrouver lorsqu'on entend parler d'équilibre budgétaire, de déficit structurel, de poids des recettes fiscales, de croissance économique, de produit intérieur brut, de réduction du fardeau de la dette, des chiffres que l'on décline en rafales, de cadre financier, de taxes régressives et qui plus est, des composantes conjoncturelles ayant des effets dévastateurs sur les leviers économiques... Mais ce que nous finissons toutes et tous par comprendre au bout des longs discours à caractère économique, c'est que le Québec est dans le trou! En clair : les dépenses de l'État dépassent les revenus et si aucune mesure de redressement n'est prise dans les meilleurs délais, le trou se creusera de plus en plus! La question : qui payera la note pour le remplissage?

S'il était soucieux de nos choix, le gouvernement du Québec cesserait d'octroyer des subventions détournées par voie de tarifs d'électricité préférentiels, aux alumineries par exemple. Il n'allongerait pas des milliards aux banques. Il reverrait le régime fiscal pour que le 50% des entreprises qui ne paient pas un sou d'impôt sur leurs milliards de profits finisse par en payer. Il introduirait une taxe spéciale sur les produits de luxe. Il réduirait les abris fiscaux des plus nantis. Il pourrait aussi hausser le taux d'imposition des banques qui, malgré la crise économique, engrangent des bénéfices records. Il corrigerait le laxisme dans la réglementation sur les compagnies minières quant au paiement des redevances et à la restauration des sites contaminés.

Et plus encore

Le gouvernement du Québec réclamerait, au gouvernement fédéral, une augmentation des transferts fédéraux, entre autres, les 800 millions qui lui sont dus pour l'enseignement supérieur et le rétablissement des paiements de transferts pour les soins de santé. Il évaluerait si les contributions des entreprises versées dans les fonds dédiés à la santé et à la formation sont suffisantes en comparaison avec les retombées économiques dont elles bénéficient. Il augmenterait les revenus générés par l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés par une refonte fiscale axée sur une meilleure progressivité de façon à ce que les rentrées fiscales provenant de ces sources dépassent celles qui existaient avant les réductions d'impôt accordées depuis 2006-2007, tout en assurant une juste contribution des individus et des sociétés. Il pourrait aussi faire des représentations auprès des autres gouvernements, ici et ailleurs dans le monde, pour instaurer une taxe sur les transactions financières spéculatives.

Est-ce vraiment la tirelire du gouvernement?

Malheureusement, le gouvernement n'a pas ce souci. À preuve, le 25 novembre dernier, *Le Devoir* rapportait que «La hausse des tarifs d'électricité vient au premier rang des moyens que préconise le ministre des Finances, Raymond Bachand, pour sortir de l'impasse financière de 5 milliards qui attend le Québec en 2013-2014. En deuxième place arrive le contrôle des coûts en santé par l'augmentation de la productivité ainsi que par la possible création d'une *contribution santé*.» Il apparaît donc clair que le ministre des Finances voit les choses sous un tout autre angle! Il apparaît aussi clair qu'il désire que la plus grosse part de la note soit payée par les contribuables.

Le ministre des Finances du Québec a aussi annoncé, le 17 novembre, la composition et le mandat du comité consultatif sur l'économie et les finances publiques : «Ce comité s'inscrit dans la démarche du gouvernement d'impliquer la population non seulement sur les moyens à mettre en œuvre pour rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014, mais également sur les grandes orientations économiques que doit privilégier le Québec, en sortie de récession, pour développer le plein potentiel de son économie et ainsi créer la richesse nécessaire au maintien de la qualité des services publics, sur la base des valeurs qui sont chères à l'ensemble des Québécois.» (Extrait du communiqué ministériel du 17 novembre 2009). Les membres du comité recevront donc, lors des consultations publiques qui se tiendront jusqu'à la mi-février 2010, les commentaires, les analyses et les suggestions de la population québécoise. La CSN interviendra lors de ces audiences.

Nos choix sont réalisables

De plus, le ministère des Finances a créé un site Internet dédié à ces consultations. Les citoyennes et citoyens peuvent donc transmettre «en ligne» leurs commentaires et suggestions. Et bien soit! Le Conseil central du Montréal Métropolitain – CSN encourage ses membres à utiliser cette plate-forme technologique mise à leur disposition afin de communiquer au gouvernement les revendications émanant de notre centrale syndicale. Nos choix sont réalisables, mais il faut d'abord et avant tout que nos demandes soient connues et reprises le plus largement possible. Il faut en faire la promotion sur toutes les tribunes en commençant par celle du premier concerné : le ministre des Finances.

À vos claviers!

http://consultations.finances.gouv.qc.ca/fr

En savoir davantage

Se donner le Québec que l'on veut

Vous désirez en savoir davantage sur les positions et les pistes de solutions de la CSN concernant les finances publiques du Québec. La CSN met à votre disposition, sur son site Internet, les documents nécessaires pour approfondir plusieurs sujets et pour trouver des réponses à vos questions.

N'hésitez pas à les consulter et à les diffuser largement

http://www.csn.qc.ca

Le STIJM-CSN

Cadenassé depuis un an!

24 janvier 2009, 00 h 30 : Pierre-Karl Péladeau, bien décidé à ne pas s'entendre avec le Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*-CSN (STIJM-CSN), décrète le lock-out. Par ce geste odieux, il jette à la rue les 253 artisanes et artisans du *Journal*. Un an plus tard et malgré le grand bout de chemin fait par le syndicat, qui a déposé à l'employeur un nouveau cadre de discussion, les travailleuses et les travailleurs sont toujours sur le trottoir. Afin de bien saisir l'état d'esprit dans lequel se retrouvent les membres du STIJM-CSN, nous reproduisons ici un texte touchant de Raynald Leblanc, président du syndicat, publié, en octobre dernier, à l'occasion du 253ième jour du conflit.

Raynald Leblanc

Depuis le 24 janvier, nous avons intensément vécu chacune de ces sombres journées en nous demandant quand ce cauchemar allait prendre fin. On a beau avoir vu venir ce lock-out de longue date, notamment avec les 16 mois de conflit qu'ont vécus nos collègues du Journal de Québec, *force est d'admettre qu'il est impossible de se préparer à ce genre d'épreuve. Depuis la fondation du* Journal, *en 1964, nous n'avions jamais pensé nous retrouver dans une telle situation. Depuis 253 jours, nous ressentons le mépris des dirigeants d'un empire qui a été érigé grâce à notre travail et à l'attachement que nous avions toujours porté au* Journal de Montréal. *Ce quotidien, il a toujours fait partie de nos vies. Nous y avons investi du temps, mais plus encore, notre coeur. Jour après jour, pendant que nous arpentons le trottoir, pancarte à la main, ou que nous produisons RueFrontenac.com, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un oeil, la rage au coeur, sur cet édifice de l'autre côté de la rue. Pendant ce temps, les presses continuent de rouler comme si de rien n'était.*

Le cauchemar...

Pas que du noir

Au cours de toutes ces journées, nous avons vu des collègues et amis s'enfoncer un peu plus dans des problèmes de tous ordres. Vie familiale brisée, difficultés financières forçant plusieurs à vendre leur maison, détresse psychologique et quoi encore? Ce n'est pas encore assez pour nos dirigeants, inflexibles, qui souhaitent nous dominer davantage pour arriver à leurs fins. Mais il n'y a pas que du noir. Le conflit que nous subissons nous a rapprochés davantage. Nous avons même eu le bonheur de voir des couples se former sur la ligne de piquetage. Après neuf mois de lock-out, certaines travailleuses ont vu leur famille s'agrandir. Hier, nous étions des individus regroupés par secteurs à l'intérieur de deux groupes d'employés : la rédaction et le personnel de bureau. Aujourd'hui, nous sommes une grande famille solidaire. Nous nous soutenons devant les embûches et toutes les difficultés qui se dressent devant nous. Notre nouvelle force, nous la puisons dans cette solidarité qui nous étreint. Chaque jour de ce conflit en est encore un de trop.

La clé

La clé du dénouement de l'impasse réside dans la négociation. Tel est le désir de la partie syndicale. C'est donc empreint de cette volonté, de cette solidarité et de ce courage que les 253 membres du STIJM-CSN entament l'année 2010 qui sera, souhaitons-le, celle de la négociation et d'un règlement satisfaisant pour toutes et tous.

Solidarité!

À l'attaque!

À Montréal

À Chicoutimi

À Québec

À Sherbrooke

À bientôt!

Le quotidien *La Presse*

Ententes conclues!

La menace planait sur les travailleuses et les travailleurs du journal *La Presse* : si aucune entente n'était conclue le 1er décembre, la direction du quotidien montréalais suspendait ses opérations. Mais forts de l'appui des membres des quatre syndicats CSN, les représentants syndicaux se sont investis dans une ronde de négociation marathon. Au final, l'exercice a permis la préservation de l'entreprise et la sauvegarde de centaines d'emplois.

Manifestation en appui à la négociation

Des concessions importantes

Les syndiqués ont cependant dû faire d'importantes concessions pour parvenir à la signature des ententes. Ces concessions permettront à l'employeur de récupérer plus de 10 millions de dollars. Les artisanes et artisans de *La Presse* ont, entre autres, renoncé à des augmentations de salaire pour les trois prochaines années, ils ont accepté une augmentation du temps de travail et ont consenti à des modifications au régime de retraite et à l'assurance collective pour les nouveaux employés.

Des gains non négligeables

Malgré tout cela, les syndiqués ont réussi à obtenir certaines de leurs demandes. Par exemple, les salariés de Cyberpresse seront désormais intégrés dans les diverses conventions collectives de *La Presse*. Ils auront dorénavant droit au régime de retraite ainsi qu'à l'assurance collective. Aussi, des aménagements du temps de travail permettront à certains employés de travailler à temps partiel pour une durée minimum de 6 mois et un maximum d'un an, tout en conservant leur statut d'employé régulier.

Entreprise montréalaise fondée en 1884, *La Presse* diffusera donc encore, à travers le Canada et jusqu'en Floride, le caractère tout particulier du Québec et transportera toujours la beauté du journalisme de langue française ●

Le 4 décembre 2009

Les PPP enterrés

Le 4 décembre, le Syndicat des employé(e)s du Centre hospitalier de l'Université de Montréal-CSN (SECHUM) et le Syndicat des employé-es du Centre Universitaire de santé McGill-CSN (SECUSM), ont procédé à l'enterrement des projets de construction des centres hospitaliers universitaires en mode de partenariat public-privé (PPP). À cette occasion, les représentants des deux syndicats, de la CSN, de la FSSS et du CCMM ont réitéré la nécessité d'agir en mode de construction traditionnel.

Alors que le vérificateur général du Québec remet sérieusement en question le choix du mode PPP pour les hôpitaux universitaires, le gouvernement va de l'avant et maintient le cap. Pourtant, il y a un large consensus au Québec quant aux nombreux dangers et possibles dérives du mode PPP : inapproprié, plus dispendieux, dangereux, pas transparent et peu flexible. De plus, il provoque la perte d'expertise publique, une diminution de la qualité des services et une détérioration des conditions de travail. En choisissant de procéder à la construction des CHUs en PPP, le gouvernement agit contre les intérêts de la population du Québec, et ce, en toute connaissance de cause ●

Jean Charest invoquant les dieux pour la survie des PPP!

Les valeurs CSN

Une mosaïque de cultures

Le 19 novembre dernier, le conseil central a organisé, en collaboration avec la Chaire de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) de l'UQAM, une journée de réflexion ayant comme thème *La culture syndicale*. Les objectifs de cette journée étaient de vérifier si les valeurs de la CSN sont bien transmises à nos membres issus de l'immigration et si leurs préoccupations et leurs valeurs sont prises en compte dans notre travail syndical.

Que savons-nous des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration que nous côtoyons dans nos milieux de travail? Adhèrent-ils aux valeurs CSN? Intègrent-ils la structure syndicale? Quels sont leurs besoins et leurs intérêts en terme d'inclusion à la vie professionnelle et syndicale? La CSN comprend-elle les difficultés et les questionnements liés à la problématique du déracinement? Autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre.

Afin de situer le cadre de discussion et susciter les échanges, Sid Ahmed Soussi, sociologue spécialisé en transformations contemporaines du travail et du syndicalisme, a souligné les particularités du monde syndical au Québec, tant au niveau de son évolution que de son organisation. Cette mise au jeu a été suivie d'une courte présentation sur la culture syndicale de la CSN et sur ses réalisations en matière d'intégration et d'inclusion des travailleuses et des travailleurs issus de l'immigration.

Une vingtaine de nos membres originaires de différents pays et provenant de tous les secteurs d'activités ont investi de façon éloquente la tribune qui leur était offerte pour contribuer pleinement à la réflexion. Tout au long de la journée, ces hommes et ces femmes nous ont livré leurs impressions du monde syndical en lien avec leur réalité professionnelle. Nous avons examiné, de leur point de vue, les pratiques syndicales et les valeurs véhiculées par la CSN.

Sid Ahmed Soussi et des participantes

Des valeurs universelles

Dans l'esprit des participants, les valeurs telles la démocratie, la solidarité et l'autonomie préconisées par la CSN sont universelles. Pour être fidèles à ces valeurs, nous avons cherché à savoir comment nous pourrions améliorer nos pratiques. Pour ce faire, les membres présents ont précisé quelques enjeux. Par exemple, la maîtrise du français en milieu de travail demeure un défi de premier plan pour faciliter l'intégration les travailleurs issus de l'immigration de première génération. Une bonne introduction à la vie syndicale au niveau local, tout autant qu'à la culture de la terre d'accueil, a également été suggérée. Un système de parrainage ou de jumelage en milieu de travail a obtenu l'adhésion de la très grande majorité des participants. Une plus grande représentativité de la diversité des membres de la CSN, et ce, à tous les niveaux est aussi souhaitée.

En savoir davantage

Pour certains, cette journée était une première prise de contact avec leur organisation syndicale. Pour d'autres, le caractère combatif de l'action menée par la CSN est bien connu et se manifeste localement. Cependant, plusieurs membres ne connaissent pas les grands dossiers défendus par notre centrale, notamment les positions concernant le soutien et l'intégration des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration. À peu près tous les participants et les participantes souhaitent en savoir davantage sur la CSN, qu'elle soit plus visible sur la place publique et que ses dirigeants soient mieux connus.

Un rapport complet sur cette journée de réflexion, produit par Sid Ahmed Soussi et Jean-Claude Icart, chercheurs à la CRIEC, nous sera soumis au début de l'année 2010. Les conclusions de ce rapport nous aideront, le cas échéant, à rajuster notre tir et à créer ou consolider les liens avec les Québécoises et les Québécois issus de l'immigration. Les participantes et les participants nous ont fait part de leur grande appréciation de la démarche et ont émis le souhait que l'on organise d'autres rencontres permettant l'établissement d'une communication mutuellement franche et respectueuse entre les Québécois provenant de toutes les cultures. Là réside sans doute le succès d'un vivre ensemble plus harmonieux!

Manon Perron
Trésorière
Responsable comité immigration
et relations ethnoculturelles

Afghanistan

Cachez cette torture que Harper ne saurait voir!

La bombe a eu des répercussions jusque dans la presse étrangère : les Forces armées canadiennes en Afghanistan ont remis des détenus afghans aux autorités locales tout en sachant pertinemment qu'ils seraient torturés. C'est ce qu'a affirmé le diplomate canadien Richard Colvin lors de son témoignage devant une commission parlementaire examinant les allégations de torture en Afghanistan, en novembre dernier.

Celui-ci prétend avoir averti, à plusieurs reprises, les autorités en place sans que ses requêtes ne soient prises en compte. Les conservateurs mettent en doute la crédibilité du diplomate Colvin en affirmant que celui-ci aurait été manipulé par les Talibans. Rien de moins! Cette accusation de complicité avec les Talibans n'est cependant pas nouvelle puisqu'elle revient à quiconque critique l'engagement canadien en Afghanistan. Même les parlementaires libéraux en sont affublés, eux qui sont pourtant à l'origine de cet engagement.

Les allégations de torture qui ont rebondi au Parlement ne sont pas inédites. Déjà en 2007, Michael Byers, professeur à l'Université de Colombie-Britannique, et William Schabas, directeur du Centre irlandais pour les droits humains, avaient écrit à l'enquêteur principal de la Cour pénale internationale afin qu'il étudie le comportement et les décisions de Gordon O'Connor, alors ministre de la Défense nationale et du Chef d'état-major maintenant à la retraite, Rick Hillier. À cette époque, messieurs Byers et Schabas tenaient les mêmes propos que monsieur Colvin tient aujourd'hui. Malgré ces signaux d'alarme répétés, le gouvernement canadien continue de jouer à l'autruche plutôt que de tenter de corriger la situation. Le témoignage du diplomate vient, une fois de plus, entacher la réputation du Canada : «Lorsque j'en ai appris davantage sur les pratiques de détention, j'en suis venu à la conclusion qu'elles étaient contraires aux valeurs canadiennes, contraires aux intérêts du Canada, contraires aux politiques officielles du Canada et aussi contraires au droit international. Elles étaient non conformes à ce que défend le Canada, contre-productives et probablement illégales», de soutenir Richard Colvin.

Une prison afghane

Désamorcer la bombe

Le gouvernement Harper a tout mis en œuvre pour désamorcer la bombe et pour discréditer le témoignage de monsieur Colvin. Les conservateurs maintiennent qu'il n'y a aucune preuve de torture et que le Canada a toujours respecté ses obligations internationales. Mais leurs affirmations et leurs tendances à vouloir balayer sous le tapis sont loin de satisfaire les partis d'opposition et les organisations de défenses des droits humains. D'ailleurs, le 25 novembre dernier, Amnistie internationale réclamait la tenue d'une commission d'enquête publique. Au CCMM, nous croyons aussi qu'une enquête publique serait la meilleure façon de faire la lumière sur toutes ces allégations. De plus, nous croyons toujours que le Canada doit se retirer complètement de l'Afghanistan, le plus tôt possible et sans condition. D'ailleurs, à ce sujet, nous vous invitons à consulter le site du *Collectif échec à la guerre* et à participer aux événements auxquels celui-ci nous convie.

Souhaitons que le gouvernement Harper fasse preuve de bonne volonté, il en va du respect des droits humains •

Pierre Bibeau
Comité solidarité internationale

www.echecalaguerre.org

Capsule Environnement

Je compense, tu compenses, il compense, nous compensons...

La *compensation carbone volontaire* est un mécanisme de financement par lequel une entité (une administration, une entreprise ou un individu) substitue une réduction à la source de ses propres émissions de gaz à effets de serre par une quantité équivalente de «crédits de carbone», en les achetant auprès d'un tiers.

La démarche est simple et se fait ainsi : **Réduire** les émissions de GES à la source; **Mesurer** les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées, par exemple, par le transport; et **Financer** un projet de réduction des GES, de séquestration du carbone ou de reboisement.

L'action de compenser les émissions de GES est plutôt récente, mais cela fait partie des solutions pour résoudre les problèmes causés par les changements climatiques. Et qui sait, ce geste deviendra peut-être, avec le temps, aussi commun que celui de recycler.

Alors, n'hésitez plus et COMPENSEZ en consultant le site de Planetair, un des sites les mieux cotés en cette matière au Canada!

Patrice Benoit
Comité environnement
et développement durable

http://planetair.ca

31 janvier au 6 février

Semaine de prévention du suicide

Afin de sensibiliser vos collègues de travail, commander votre matériel promotionnel sur le site Internet de l'Association québécoise de prévention du suicide •

http://www.aqps.info

Bienvenue au CCMM - CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs de Trans-Aide-CSN, affilié à la FSSS, 12 nouveaux membres.

Syndicat des produits nationaux de l'environnement-CSN, affilié à la Fédération de la métallurgie, 85 nouveaux membres.

Syndicat des banquets de l'Hôtel Bonaventure, affilié à la Fédération du commerce, 70 nouveaux membres.

Syndicat des travailleuses et travailleurs en tourisme-CSN, affilié à Fédération des professionnèles, 8 nouveaux membres.

Le conseil central vous souhaite la bienvenue dans ses rangs!

SE DONNER LE QUÉBEC QU'ON VEUT !

CSN